

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M23-0017076

196628

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2589 Société : Royal Air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HANNAOUI Nouredine

Date de naissance : 24/02/1955

Adresse :

Tél. : 0630318885 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/12/2023

Nom et prénom du malade : HANNAOUI Abdelkrim Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : trouble psychique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Signature de l'adhérent(e) : Le : 22/02/2024


Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## Adresses Mails utiles


Reclamation@mupras.com

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Honoraires
07/12/23	C3N15y		40900	 <p><b>Dr Abdellah MAMOU</b>                      N° de Praticien: 091097436                      38, Bd. Rachid, Casablanca                      Tél: 05224760100 / 0522476010                      INP: 091097436</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Pharmacie El Oued Sebou                      Av. Oued Sebou - El Oued                      Casablanca                      Tél / Fax : 05 22 60 53                      CE : 0015414880</p>	07/12/23	1990,00
	07/12/23	268,60

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

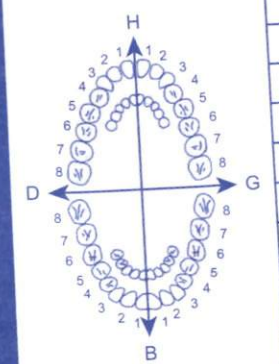
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

#### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

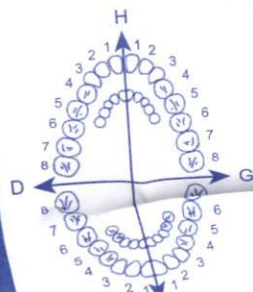
H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
D			B
00000000	00000000	00000000	11433553
35533411	11433553		

[Création, remont, adjonction]  
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Coefficient DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU



CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT : 231001  
EXP : 07/2025  
PPV : 134,30DH

الدكتور عبد الله مامو

Docteur Abdellah MAMOU

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 239,00 DH  
ID: 653058  
118001 140800

LOT : 230998  
EXP : 07/2025  
PPV : 134,30DH

PSYCHIATRE  
Hôpitaux de Paris  
auprès des Tribunaux



ID: 652640  
GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 239,00 DH  
ID: 118001 140800

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 239,00 DH  
ID: 653058  
118001 140800

LOT : 230998  
EXP : 07/2025  
PPV : 134,30DH

LOT : 230996  
EXP : 07/2025  
PPV : 134,30DH

7.12.23

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 239,00 DH  
ID: 653058  
118001 140800

Abd Karim HANNAOUI

LOT : 231001  
EXP : 07/2025  
PPV : 134,30DH

239,00x4

Lamictal

134,30x4

Isoprin

167,40

Realizapin

129,00x2

35,70x2

Ai praz

PPV: 129DH00  
PER: 10/25  
LOT: M3465

PPV: 129DH00  
PER: 10/25  
LOT: M3464

PHARMACIE  
BOURAS  
RACHIDI

Pharmacie VOLETTE  
Lot. Bichra 57 Rue 2105  
An Oudja

1990,00

LOT : 060  
PER : MAR 2026  
PPV : 167 DH 40

LOT 232113 1  
EXP 06 2/26  
PPV 35.70

Durée de Traitement 3 mois

R.D.V. le 28/02/2024  
à 15h

Dr. A. HANNAOUI  
PSYCHIATRE  
88, Bd. Rachidi  
Tel: 05 22 47 60 00 / 10

38, Bd. Rachidi - Casablanca - Tél. : 05 22 47 60 00/10 - GSM : 06 61

LOT 231384 1  
EXP 04 2026  
PPV 35.70